

## Démantèlement de 56 bandes armées au Burundi

PANA, 24 juillet 2014 Bujumbura, Burundi - Le ministre burundais de la Sécurité a rendu public mercredi, un rapport faisant état de 56 bandes armées qui ont été démantelées au cours du premier semestre de l'année 2014 dans différents endroits du pays. Sur la même période du rapport, 106 armes à feu ont été saisies par la police nationale du Burundi sur des porteurs illégaux. Les armes à feu détenues illégalement par la population alimentent les insécurité et la criminalité surtout au banditisme et aux règlements de comptes pour des raisons diverses.

La police burundaise a également mis la main et déversé quelque 97.419 litres de liqueurs artisanales prohibées qui causent parfois des ravages sur la santé des citoyens ou incitent à des délits divers, comme les abus sexuels. Le ministre de la Sécurité publique compte sur les comités mixtes de sécurité en cours d'implantation à travers le pays pour venir à bout de la criminalité. Les comités mixtes englobent les corps de défense et de sécurité, l'administration, la population et la justice sur chaque colline du pays avec pour mission de prévenir la criminalité qui reste à des niveaux élevés après les années de guerre civile. Le Burundi a vécu un état de guerre civile entre 1993 et 2003, dont les séquelles ne sont pas encore complètement effacées à cause des problèmes de désarmement et de réinsertion socioprofessionnelle intégrale des anciens combattants rebelles et gouvernementaux qui sont souvent les plus cités dans des actes de criminalité. Le gouvernement burundais revendique toutefois plus de 100.000 armes qui ont été retirées depuis 2007, date de la mise en marche de la politique nationale de désarmement des civils sur un mode pour le moment volontaire.